

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REMISE DES PRIX DE LA 5^e BOURSE C.G.O.S POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE

JEUDI 24 JANVIER 2013 A 11H

HOTEL-DIEU | 68, RUE DE LA REPUBLIQUE – 69220 BELLEVILLE-SUR-SAONE

www.cgos.info

*en partenariat avec la Fondation du Patrimoine
et Ateliers d'art de France*

C.G.O.S.

Service communication

Pascale Vialatte
Edith Bernard

téléphone

01 44 23 13 24 ou 29

mail

pascale.vialatte@cgos.asso.fr
edith.bernard@cgos.asso.fr

adresse

101, rue de Tolbiac
75654 Paris cedex 13

site

www.cgos.info

En 2012, la restauration du patrimoine et la valorisation de ses métiers a été mise au cœur de la 5^e bourse C.G.O.S (Comité de Gestion des Œuvres Sociales des Etablissements Hospitaliers Publics). L'expertise de la Fondation du Patrimoine et d'Ateliers d'art de France a été sollicitée pour la sélection des lauréats parmi les 24 dossiers de candidature.

L'objectif de cette 5^e Bourse est de promouvoir les initiatives de trois agents qui se sont impliqués ou s'impliquent à titre extra-professionnel dans des actions visant à l'entretien d'un monument ou à la réhabilitation d'un site exceptionnel, ou encore à faire découvrir ou transmettre un savoir-faire artisanal traditionnel.

Les trois lauréates récompensées seront :

- **1er prix - 2 000 euros : Mme Isabelle Chartron**, infirmière tabacologue au centre hospitalier de Macon (71), pour la restauration du bloc chirurgical de l'ancien Hôtel-Dieu de Belleville-sur-Saône (69), au sein de l'association « L'Albarelle » ;
- **2e prix - 1 500 euros : Mme Dominique Reynet**, psychologue motricienne en pédopsychiatrie au centre hospitalier de Périgueux (24), pour la restauration et mise en valeur d'un voilier chalutier-thonier en bois de 1954, au sein de l'association « Les Gaillards d'à Bord », accueillant à son bord des jeunes en difficultés ou des personnes handicapées ;
- **3e prix - 1 000 euros : Mme Brigitte Berthe**, infirmière à l'EHPAD de Figeac (46), pour la mise à jour et la restauration de 35 caselles (petits abris construits au XIXe siècle dans des zones agricoles et vinicoles), comportant une dimension de transmission de la technique de la pierre-sèche, au sein de l'association « Patrimoine de Saint-Pierre-Toirac ».

La remise des prix se tiendra le jeudi 24 janvier 2013, à partir de 11 h, dans les murs de l'ancien hôtel-Dieu de Belleville-sur-Saône (69), en présence :

- . des trois lauréates ;
- . du président du C.G.O.S, M. Antoine De Riccardis, directeur du centre hospitalier Charles Perrens de Bordeaux, et de sa vice-présidente, Mme Catherine Belghit ;
- . de la directrice générale du C.G.O.S, Mme Hélène Vidal ;
- . des présidents du C.G.O.S Rhône-Alpes Mme Madeleine Chanteur, directrice du Groupement hospitalier Edouard Herriot à Lyon, et du C.G.O.S Bourgogne-Franche-Comté, M. Michel Ducroux ;
- . des délégués régionaux du C.G.O.S Rhône-Alpes, M. Denis de Bruyne et du C.G.O.S Bourgogne-Franche-Comté, Mme Catherine Gundall ;
- . des directeurs des centres hospitaliers de Macon, M. Laurent Flot-Arnould, et de Belleville, Mme Bernadette Lafond ;
- . du maire de Belleville, M. Bernard Fialaire, de sa première adjointe, Mme Mireille Broyer ;
- . de représentants de la Fondation du Patrimoine : M. Tristan d'Albis, conseiller du président, Mme Katherine El Okbi, responsable de la valorisation des métiers du patrimoine ;
- . d'un représentant d'Ateliers d'art de France ;
- . de membres de l'association « l'Albarelle ».

La cérémonie sera suivie d'un buffet servi dans une salle de l'hôpital de Belleville.

2. À PROPOS DE LA BOURSE C.G.O.S

En dehors de sa mission sociale, le C.G.O.S joue un rôle éducatif et communautaire auprès de la population hospitalière. Ainsi, depuis 2008, le C.G.O.S décerne-t-il annuellement une bourse à trois agents, acteurs exemplaires dans des domaines aussi différents que le développement durable (2008), l'action humanitaire (2009), la culture (2010) ou le sport (2011).

En 2012, la bourse C.G.O.S a récompensé trois initiatives entreprises dans le domaine de la valorisation du patrimoine, c'est-à-dire : création, animation d'association ou d'évènements d'envergure locale, régionale ou nationale, visant à l'entretien d'un monument ou à la réhabilitation d'un site exceptionnel, ou encore à faire découvrir ou transmettre un savoir-faire artisanal traditionnel. Le patrimoine concerné doit être français.

Un jury, composé du bureau national et de la direction du C.G.O.S, de représentants de la Fondation du Patrimoine et d'Ateliers d'Art de France, a examiné les candidatures et établi le classement des trois lauréats récompensés.

Le concours a été ouvert gratuitement à tous les agents de la fonction publique hospitalière en activité. Le candidat pouvait associer des partenaires associatifs ou privés à sa candidature.

Le projet pouvait être en cours de réalisation ou déjà abouti. Il devait être mené dans la sphère associative ou personnelle.

3. LE C.G.O.S EN QUELQUES MOTS

Créé en 1960 sous l'impulsion des organisations syndicales et de la Fédération hospitalière de France pour mettre en place l'action sociale des agents hospitaliers français, le C.G.O.S, association loi 1901 à but non lucratif, œuvre au bénéfice de plus de 922 600 agents en activité, qu'ils soient titulaires ou stagiaires, contractuels, emplois aidés ou apprentis. Il convient d'y ajouter les agents retraités.

L'action sociale est menée dans les 2 451 établissements de la fonction publique hospitalière adhérant au C.G.O.S (hors AP-HP), grâce à leur contribution annuelle correspondant à 1,5 % de leur masse salariale, hors corps médical. Pour 2012, le montant total des contributions perçues par le C.G.O.S s'élève à environ 347 millions d'euros.

Le C.G.O.S est présent dans les moments heureux ou difficiles de la vie des agents, sous différentes formes :

- Prestations sociales : participations financières aux dépenses engagées par les agents pour certains événements de leur vie civile ou professionnelle : naissance d'un enfant, garde, scolarité, vacances, mariage, départ à la retraite...
- Aides exceptionnelles non remboursables : soutien en cas de situation sociale difficile.
- Aides remboursables sans intérêt : utiles pour faire face à des difficultés ou besoins ponctuels.
- Activités culturelles ou de loisirs subventionnées : catalogue de vacances, chèques-vacances, chèques-lire/chèques-disques, billets de spectacles, parcs de loisirs...
- Chèques-réductions, abonnements magazines, voitures neuves et d'occasion, renseignements juridiques...
- Complément de retraite spécifique.

Pour assurer sa mission, le C.G.O.S emploie 340 salariés, répartis entre 16 régions et un siège national. Les décisions stratégiques et politiques du C.G.O.S sont prises par ses administrateurs lors de différentes instances paritaires, tant nationales que régionales, de l'assemblée générale jusqu'aux commissions thématiques (finances, prestations, voyages).



4. LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS

Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité le plus souvent non protégé par l'Etat au titre des monuments historiques.

La Fondation du Patrimoine mobilise toutes les énergies, tant collectives qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration du patrimoine bâti, mobilier et naturel ; elle participe ainsi à la création d'emplois, à la formation des jeunes et à l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficulté.

La Fondation appuie son action sur un réseau de délégués régionaux et départementaux, tous bénévoles.

LES MOYENS D'ACTION DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

- **Le Label**

Attribué à des particuliers, il permet de bénéficier, le cas échéant, d'une déduction fiscale ou d'une subvention lors de travaux de sauvegarde et de restauration d'un édifice bâti non protégé ou d'un espace naturel remarquable, particulièrement représentatif du patrimoine d'une région.

- **La souscription publique**

Véritable campagne de mobilisation du mécénat populaire, permet de soutenir des projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif, bâti, mobilier ou naturel.

- **Le mécénat d'entreprise**

La Fondation du Patrimoine propose aux entreprises de s'associer à des actions de mécénat conçues en fonction de leurs spécificités propres (secteur d'activité, implantation géographique, histoire, etc), susceptibles de conforter leur image et de renforcer leur ancrage local.

- **Des actions de sensibilisation**

Au-delà des projets qu'elle soutient, la Fondation du Patrimoine s'attache à sensibiliser un large public - à travers des salons, des publications, des colloques... - à la nécessité de valoriser et de sauvegarder le patrimoine de proximité bâti, mobilier et naturel ainsi qu'à perpétuer et transmettre les savoir-faire et métiers traditionnels attachés à ce patrimoine.

Depuis 2000 (chiffres au 30/11/2012)

- ▶ 17 603 projets soutenus
- ▶ plus de 1,33 milliards d'euros de travaux engagés
- ▶ plus de 3 000 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne par an *

*Source INSEE 1996 (non actualisée à ce jour) : 45 emplois sont créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment pour 1,5 M€ de travaux réalisés.



5. ATELIERS D'ART DE FRANCE EN QUELQUES MOTS

Ateliers d'Art de France est l'organisation professionnelle des métiers d'art.

Rassemblant plus de 5 400 artisans d'art, artistes et manufactures d'art à travers l'Hexagone, sa vocation est de valoriser, représenter, défendre le secteur des métiers d'art et de contribuer au développement économique des professionnels en France et à l'international.

Au quotidien, Ateliers d'Art de France se mobilise et mène des actions phares en faveur des métiers d'art.

Il œuvre à la reconnaissance du secteur et lui offre une visibilité institutionnelle en étant notamment à l'initiative de la création de l'UNMA (Union Nationale des Métiers d'Art). Cette structure collégiale représentative est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics afin de porter les revendications prioritaires des professionnels et ainsi les défendre.

Sur le terrain, Ateliers d'Art de France s'engage pour une meilleure structuration du secteur et fédère ses différents acteurs en nouant des alliances et partenariats sur le plan régional, national et international. Pour que rayonne l'image des métiers d'art, Ateliers d'Art de France met en lumière l'excellence de la création et des savoir-faire des professionnels à travers la publication du magazine Ateliers d'Art, qui révèle toute l'actualité des arts décoratifs contemporains.

Avec la Fondation Ateliers d'Art de France, il encourage l'innovation, la prise de risque et le dépassement de la vision traditionnelle des métiers d'art.

Il dévoile la modernité et la dimension artistique des métiers d'art par différentes initiatives culturelles :

- la Galerie Collection d'Ateliers d'Art de France et l'Atelier, espace de découverte des métiers d'art, tous deux situés à Paris ;
- l'organisation en propre ou en lien avec d'autres acteurs culturels de références d'événements emblématiques et d'expositions-parcours thématiques ;
- des concours qui dévoilent le talent de jeunes artistes et de créateurs confirmés.

Ateliers d'Art de France mène également une réflexion prospective pour créer de nouvelles opportunités de développement commercial au profit des professionnels.

Copropriétaire du salon Maison&Objet* et propriétaire du Salon International du Patrimoine Culturel, il initie et organise en propre ou en partenariat des salons métiers d'art de référence en France.

Pour promouvoir les créations de ses adhérents, Ateliers d'Art de France a créé plusieurs points de vente à Paris avec les boutiques Talents, et en régions avec plusieurs espaces d'exposition-vente.

Enfin, Ateliers d'Art de France accompagne jours après jours ses adhérents par du conseil, de la formation, des aides personnalisées, de l'information sur le secteur et avec sa Pépinière d'entreprises permettant à de jeunes entreprises de se développer.

*Maison&Objet, organisateur SAFI, filiale d'Ateliers d'Art de France et de Reed Expositions.

+ d'info : www.ateliersdart.com

6. INFORMATIONS PRATIQUES

C.G.O.S

101, rue de Tolbiac - 75654 Paris cedex 13

Site : www.cgos.info

Directrice générale : Hélène Vidal

Directeur de la communication : Eric Gleyze

Service Communication :

Pascale Vialatte, Edith Bernard

Tél : 01 44 23 13 24 ou 01 44 23 13 29

Mails : pascale.vialatte@cgos.asso.fr ou edith.bernard@cgos.asso.fr

7. En savoir plus sur les projets primés

1^{er} prix - 2 000 euros : Mme Isabelle CHARTRON, avec l'association « L'Albarelle » a restauré le bloc chirurgical ainsi que les salles de pansements et de réveil de l'ancien Hôtel-Dieu de Belleville-sur-Saône, en service du XVIII^e au XX^e siècle.

L'Hôtel-Dieu de Belleville-sur-Saône a ouvert ses portes en 1733 pour accueillir 14 pauvres. Il s'est progressivement agrandi au XIX^e siècle et a fonctionné jusqu'en 1991.

Cédé à la municipalité pour 1 franc symbolique en 2002, il est devenu un musée historique, géré aujourd'hui par l'association l'Albarelle, créée en 1993 par Isabelle Chartron.

Son parfait état de conservation en fait un fidèle témoin de la vie hospitalière. Le musée présente l'apothicairerie et sa riche collection de pots en faïence, porcelaine et verre, la salle du conseil avec ses précieuses archives, les chapelles et leurs expositions d'art sacré, les trois salles des malades meublées de leurs lits à ruelle et d'objets chirurgicaux et usuels.

La restauration du bloc chirurgical

Après reconstitution de l'historique de l'activité du bloc, l'association a recherché du matériel manquant auprès de 400 établissements hospitaliers, remis en état la pièce (avec l'appui d'une association de réinsertion), conçu « l'installation finale » inaugurée lors des Journées du patrimoine en 2011. Depuis, le bloc est ouvert à la visite et propose des activités : expositions, ateliers avec des collégiens, films, création d'un jardin de simples...

La 5^e bourse C.G.O.S va permettre de financer l'ouverture de la salle de pansements et de la chambre de réveil (actuellement occupées par l'office du tourisme), et d'améliorer la reconstitution du bloc (fond sonore).

Ce projet de valorisation représente un ensemble architectural majeur. L'association, présidée par Mme Chartron, a fait un remarquable travail de recherches iconographiques et réuni un ensemble d'outils et de matériels chirurgicaux qui offrent une saisissante reconstitution historique des lieux, en même temps qu'un témoignage de l'évolution extraordinaire de la chirurgie en un siècle.



albarelle



apothicairerie



bistouri électrique.jpg



charriot



étagère



façade Hôtel Dieu



instruments orthopédie



masque anesthésie



soeurs dans la salle des malades



table bloc

2^e prix - 1 500 euros : Mme Dominique REYNET, avec l'association « les Gaillards d'à Bord », pour la restauration et la mise en valeur d'un voilier chalutier-thonier en bois de 1954, permettant d'accueillir à son bord des jeunes en difficulté ou des personnes handicapées (navigation en zone Atlantique).

Psychologue-motricienne, Dominique Reynet est co-proprétaire du voilier depuis 2007 et membre de l'association culturelle « Arawak, vieux gréement » créée en 2011.

Madame Reynet est aussi membre de l'association « Les Gaillards d'à bord », qui contribue à l'insertion sociale de jeunes et de personnes malmenées par la vie (malades, handicapés, victimes de discrimination...), via la restauration et la navigation traditionnelle à bord de ce voilier.

Ce voilier-chalutier de 30 mètres, labellisé « bateau d'intérêt patrimonial », est un véritable outil pédagogique : c'est un thonier motorisé à voile permettant la navigation traditionnelle. C'est aussi un support de valorisation des savoir-faire mis en pratique lors des travaux d'entretien, notamment réalisés par d'anciens charpentiers de marine sollicités pour les carénages...

Le bateau participe à de nombreux rassemblements de vieux gréements du littoral atlantique. Sur une saison de 150 jours de navigation par an, le bateau a accueilli plus de 350 personnes.

Des sorties ou séjours sur l'estuaire de la Gironde et le littoral atlantique sont organisés avec l'association de réinsertion « Les Gaillards d'à bord » : 80 personnes ont été accueillies en 2012 en partenariat avec les MECS, IMPro, centres sociaux...

Des jeunes en insertion sont également associés l'hiver aux journées de travaux à quai.

Un partenariat avec le musée des thoniers d'Étel permet de présenter une vidéo du bateau en situation de pêche.

Un deuxième bateau a été acheté par l'association et va devoir être restauré.

Ce projet réunit deux objectifs : l'un patrimonial, l'autre social. L'entretien du voilier permet le maintien d'un patrimoine maritime de valeur ainsi que la transmission des savoir-faire liés à la navigation ; la navigation à bord crée une micro-société, une école de vie, pour des publics en difficulté.



Arawak - pont



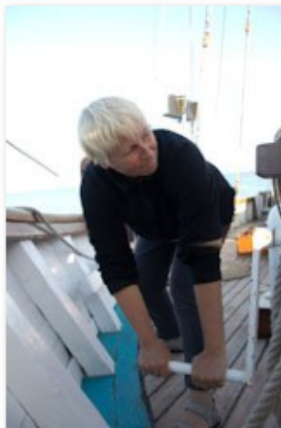
Arawak - voiles



Arawak 2



Arawak à sec pour travaux



D Reynet lève l'encre



jeunes en navigation



sur le pont



Travaux avec jeunes



Travux avec enfants

3^e prix - 1 000 euros : Mme Brigitte BERTHE, avec l'association « Patrimoine de Saint-Pierre-Toirac », pour la mise à jour et la restauration de 35 caselles, abris en pierres-sèches construits au XIX^e siècle dans des zones agricoles ou viticoles du Lot.

Trésorière de l'association « Patrimoine de Saint-Pierre-Toirac », Mme Berthe participe bénévolement à la restauration des caselles.

Ces abris agricoles en pierre-sèche avec un toit en lauze, construits au XIX^e siècle, étaient laissés à l'abandon, certains enfouis sous la végétation.

Après un recensement, la mise au jour et la restauration des caselles, engagées par Mme Berthe, ont été réalisées avec l'implication des habitants de la commune.

A ce jour, seules 17 caselles sont réellement "visibles", les autres étant encore à dégager. Un circuit pédestre familial a été créé afin de les faire découvrir.

Un concours photo destiné aux enfants a été organisé, dans un objectif de sensibilisation à ce patrimoine et de développement du lien intergénérationnel.

Une soirée "four à pain" a également permis de sensibiliser les propriétaires à l'entretien de ces caselles : environ 80 personnes ont été rassemblées autour d'un four rallumé pour l'occasion.

Des journées de formation et de transmission de la technique de la pierre-sèche ont également été proposées.

Les caselles sont des constructions qui n'ont plus d'utilité aujourd'hui, mais témoignent d'us et coutumes forts, tout en faisant partie intégrante du paysage du Lot. La technique de construction en pierre-sèche n'est pas une technique d'architecture mais représente un savoir-faire local (choix des pierres, rapidité d'exécution, coup d'œil, etc.) transmis de générations en générations par les populations paysannes. En saisissant l'importance du maintien de ce patrimoine dans le paysage de sa région, d'en transmettre le goût aux habitants ainsi que les savoir-faire liés à cette technique, Mme Berthe contribue à un travail de transmission patrimonial important.



caselle après débroussaillage



caselle avant débroussaillage



caselle



caselles



concours photo la gagnante du vote du public



concours photo le public a voté



concours photos un groupe de photographes



formation à la pierre seche préparation



formation à la pierre seche



linteau à remplacer



mur de pierre seche rénové



soiree four à pain



une cazelle fortifiée



une future nouvelle caselle sur le circuit